



Assemblée générale

Distr. limitée
16 mai 2018
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Soixante et unième session

Vienne, 20-29 juin 2018

Ordre du jour provisoire annoté*

I. Ordre du jour provisoire

20 et 21 juin 2018

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du Bureau.
4. Débat de haut niveau d'UNISPACE+50.

22-29 juin 2018

5. Déclaration de la présidence.
6. Débat général.
7. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session.
9. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-septième session.
10. Espace et développement durable.
11. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle.
12. L'espace et l'eau.
13. Espace et changement climatique.
14. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
15. Rôle futur du Comité.
16. Questions diverses.
17. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

* Le présent document n'a pas été présenté dans le délai requis conformément à la règle des 10 semaines parce qu'il a fallu attendre la finalisation du rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-septième session, tenue du 9 au 20 avril 2018.



II. Annotations¹

1. Ouverture de la session

La soixante et unième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique s'ouvrira le mercredi 20 juin 2018 dans la matinée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour aura lieu immédiatement après l'ouverture de la session.

3. Élection du Bureau

Dans sa décision 72/518, intitulée « Élection des membres du Bureau désignés pour les bureaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires pour la période 2018/2019 », l'Assemblée générale a approuvé la composition des bureaux du Comité et de ses sous-comités pour la période 2018-2019, et a rappelé qu'à leurs sessions respectives en 2018, le Comité et ses sous-comités devraient élire leurs candidats désignés pour cette période.

Conformément à une note verbale adressée par la Mission permanente de la République bolivarienne du Venezuela, les candidatures de Rosa María del Refugio Ramírez de Arellano y Haro (Mexique) et d'André João Rypl (Brésil) sont proposées à la présidence du Comité pour 2018 et 2019, respectivement. Conformément à une note verbale adressée par la Mission permanente du Pakistan, la candidature de Thomas Djamaluddin (Indonésie) est proposée pour le poste de premier Vice-Président du Comité pour la période 2018-2019. Conformément à une note verbale adressée par la Mission permanente du Luxembourg, la candidature de Keren Shahar Ben-Ami (Israël) est proposée pour le poste de deuxième Vice-Président/Rapporteur du Comité pour la période 2018-2019.

Conformément à la décision 72/518, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa cinquante-cinquième session, en 2018, a élu Pontsho Maruping (Afrique du Sud) à sa présidence pour la période 2018-2019 (A/AC.105/1167, par. 16) et le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-septième session, la même année, a élu Andrzej Misztal (Pologne) à sa présidence pour cette même période (A/AC.105/1177, par. 1).

4. Débat de haut niveau d'UNISPACE+50

Conformément à la résolution 72/79 de l'Assemblée générale et comme convenu par le Comité à sa soixantième session, le débat de haut niveau d'UNISPACE+50 se tiendra les 20 et 21 juin 2018 et sera ouvert à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies (A/72/20, par. 324)

Le Comité sera saisi, pour approbation au titre du point consacré au débat de haut niveau d'UNISPACE+50, d'un projet de résolution intitulé « Cinquantenaire de la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : l'espace comme moteur de développement durable » (A/AC.105/L.313, annexe). Le Comité est censé recommander que l'Assemblée l'adopte à sa soixante-treizième session.

5. Déclaration de la présidence

Au titre de ce point, la Présidente fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Comité qui se sont produits depuis sa soixantième session.

6. Débat général

En principe, les déclarations au titre de ce point ne devraient pas dépasser 10 minutes.

¹ Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

7. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques

Au paragraphe 14 de sa résolution 72/77, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à titre prioritaire, l'examen des moyens permettant de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques, et de lui en rendre compte à sa soixante-treizième session, et est convenue que le Comité devrait continuer d'examiner la perspective plus large de la sécurité dans l'espace et des aspects connexes qui pourraient contribuer à garantir que les activités spatiales soient entreprises de manière responsable et en toute sécurité, notamment les moyens de promouvoir la coopération internationale, régionale et interrégionale à cette fin.

8. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session

Conformément au paragraphe 9 de la résolution 72/77 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa cinquante-cinquième session, a examiné les questions de fond suivantes :

- a) Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (A/AC.105/1167, par. 49 à 75) ;
- b) Techniques spatiales au service du développement socioéconomique durable (A/AC.105/1167, par. 76 à 96 et annexe I, par. 12 à 14) ;
- c) Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre (A/AC.105/1167, par. 97 à 111) ;
- d) Débris spatiaux (A/AC.105/1167, par. 112 à 146) ;
- e) Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes (A/AC.105/1167, par. 147 à 167) ;
- f) Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite (A/AC.105/1167, par. 168 à 193) ;
- g) Météorologie de l'espace (A/AC.105/1167, par. 194 à 210) ;
- h) Objets géocroiseurs (A/AC.105/1167, par. 211 à 233) ;
- i) Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (A/AC.105/1167, par. 234 à 251 et annexe II) ;
- j) Viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/1167, par. 252 à 274 et annexe III) ;
- k) Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et application, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications (A/AC.105/1167, par. 275 à 289) ;
- l) Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique (A/AC.105/1167, par. 290 à 294).

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Le Comité sera saisi du rapport du Colloque ONU/Afrique du Sud sur les technologies spatiales fondamentales : Missions de petits satellites aux fins du progrès scientifique et technique, tenu à Stellenbosch (Afrique du Sud) du 11 au 15 décembre 2017 (A/AC.105/1180). Le rapport a été communiqué sous la forme d'un document de séance (A/AC.105/C.1/2018/CRP.9) au Sous-Comité scientifique et technique à sa cinquante-cinquième session.

Au paragraphe 22 de sa résolution 72/77, l'Assemblée a engagé les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations

Unies à continuer de promouvoir la participation des femmes à leurs programmes d'éducation, et est convenue que les centres régionaux devraient continuer à rendre compte de leurs activités au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Météorologie de l'espace

À sa cinquante-cinquième session, le Sous-Comité a pris note des travaux du Groupe d'experts sur la météorologie de l'espace, qui avait réuni les organismes compétents afin d'atténuer les effets de la météorologie de l'espace et avait contribué à UNISPACE+50. À cet égard, il a recommandé que le Groupe d'experts poursuive ses travaux, conformément aux recommandations qui figurent dans le rapport intérimaire du Groupe, publié sous la cote A/AC.105/C.1/2018/CRP.14 (A/AC.105/1167, par. 206 à 210).

Viabilité à long terme des activités spatiales

Le Comité sera saisi du texte du préambule convenu et de toutes les lignes directrices convenues à ce jour ainsi que celles encore à l'examen, figurant dans le document A/AC.105/L.315, comme cela avait été décidé par le Groupe de travail (A/AC.105/1167, annexe III, par. 7) et approuvé par le Sous-Comité à sa cinquante-cinquième session (A/AC.105/1167, par. 274).

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique

À sa cinquante-cinquième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en vue de leur inscription à l'ordre du jour de sa cinquante-sixième session (A/AC.105/1167, par. 292).

À la cinquante-cinquième du Sous-Comité scientifique et technique, le Groupe de travail plénier a décidé d'inscrire un nouveau point intitulé « L'espace et la santé mondiale » à l'ordre du jour du Sous-Comité, dans le cadre d'un plan de travail pluriannuel à définir. Il a également décidé de créer, au titre de ce point, un groupe de travail qui serait présidé par Antoine Geissbühler (Suisse) (A/AC.105/1167, annexe I, par. 12 à 14).

Le Sous-Comité a noté que, conformément à l'accord intervenu à sa quarante-quatrième session (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), le colloque de sa cinquante-sixième session, en 2019, serait organisé par le Comité de la recherche spatiale et que le thème en serait soumis au Comité pour approbation à sa soixante et unième session (A/AC.105/1167, par. 293).

9. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-septième session.

Conformément au paragraphe 4 de la résolution 72/77 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-septième session, a examiné les questions de fond suivantes :

- a) Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace (A/AC.105/1177, par. 48 à 65) ;
- b) État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (A/AC.105/1177, par. 66 à 79) ;
- c) Questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications (A/AC.105/1177, par. 80 à 110) ;

- d) Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/1177, par. 111 à 118) ;
- e) Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace (A/AC.105/1177, par. 119 à 136) ;
- f) Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (A/AC.105/1177, par. 137 à 144) ;
- g) Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et aux mesures correctives, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique (A/AC.105/1177, par. 145 à 179) ;
- h) Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/1177, par. 180 à 192) ;
- i) Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial (A/AC.105/1177, par. 193 à 212) ;
- j) Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites (A/AC.105/1177, par. 213 à 228) ;
- k) Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales (A/AC.105/1177, par. 229 à 265) ;
- l) Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-huitième session du Sous-Comité juridique (A/AC.105/1177, par. 266 à 273).

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-huitième session du Sous-Comité juridique

À sa cinquante-septième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en vue de leur inscription à l'ordre du jour de sa cinquante-huitième session (A/AC.105/1177, par. 268).

Le Sous-Comité est convenu que l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial devraient à nouveau être invités à organiser un colloque, qui se tiendrait lors de sa cinquante-huitième session (A/AC.105/1177, par. 272).

10. Espace et développement durable

Les délibérations que le Comité a tenues à sa soixantième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'espace et au développement durable sont consignées dans son rapport (A/72/20, par. 247 à 264).

11. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle

Les délibérations que le Comité a tenues à sa soixantième session sur le point de son ordre du jour intitulé « Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle » sont consignées dans son rapport (A/72/20, par. 265 à 273).

12. L'espace et l'eau

Les délibérations que le Comité a tenues à sa soixantième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'espace et à l'eau sont consignées dans son rapport (A/72/20, par. 274 à 280).

13. Espace et changement climatique

Les délibérations que le Comité a tenues à sa soixantième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'espace et au changement climatique sont consignées dans son rapport ([A/72/20](#), par. 281 à 296).

14. Utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

Les délibérations que le Comité a tenues à sa soixantième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies sont consignées dans son rapport ([A/72/20](#), par. 297 à 306).

Le Comité sera saisi du rapport de la trente-septième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace) ([A/AC.105/1143](#)) ainsi que du rapport du Secrétaire général intitulé « Coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace : orientations et résultats escomptés pour la période 2018-2019 – Efficacité de l'action de l'ONU » ([A/AC.105/1179](#)).

15. Rôle futur du Comité

Les délibérations que le Comité a tenues à sa soixantième session sur le point de son ordre du jour consacré à son rôle futur sont consignées dans son rapport ([A/72/20](#), par. 307 à 316).

16. Questions diverses

Les délibérations que le Comité a tenues à sa soixantième session sur le point de son ordre du jour intitulé « Questions diverses » sont consignées dans son rapport ([A/72/20](#), par. 317 à 349).

Préparatifs d'UNISPACE+50

Les délibérations que le Comité a tenues à sa soixantième session sur le cinquantième de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sont consignées dans son rapport ([A/72/20](#), par. 319 à 338).

À sa cinquante-cinquième session, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné les préparatifs d'UNISPACE+50 lors d'une réunion de son Groupe de travail plénier ([A/AC.105/1167](#), annexe I, par. 5 à 11).

Le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-septième session, a examiné les préparatifs d'UNISPACE+50 au sein de son Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace ([A/AC.105/1177](#), annexe I, par. 5 à 12).

Le Groupe de travail a recommandé qu'à partir du projet de résolution intitulé « Cinquantième de la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : l'espace comme moteur de développement durable », en particulier des projets de dispositions concernant le programme « Espace 2030 » et d'un plan pour sa mise en œuvre, le Comité envisage, à sa soixante et unième session, de créer un groupe de travail pour permettre à son président, qui reste à nommer, de travailler entre les sessions aux préparatifs de la cinquante-sixième session du Sous-Comité scientifique et technique, prévue en 2019 ([A/AC.105/1177](#), annexe I, par. 12).

Pour des informations sur le document [A/AC.105/L.313](#), dont l'annexe contient le texte du projet de résolution, voir les annotations relatives au point 4 ci-dessus.

Le Comité sera saisi d'une note du Secrétariat sur la priorité thématique 1 relative au partenariat mondial pour l'exploration de l'espace et l'innovation ([A/AC.105/1168](#)), dont une version antérieure a été mise à la disposition du Sous-Comité scientifique et technique à sa cinquante-cinquième session sous la cote [A/AC.105/C.1/114](#).

Composition du Comité

Le Sous-Comité scientifique et technique, à sa cinquante-cinquième session, a pris note de la demande d'adhésion au Comité déposée par Maurice (A/AC.105/1167, par. 12). Le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-septième session, a pris note des demandes d'adhésion au Comité déposées par la Finlande et par Maurice (A/AC.105/1177, par. 17). En outre, dans une note verbale du Bureau des affaires spatiales, les États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ont été informés de la demande d'adhésion au Comité déposée par l'Éthiopie. Le Comité sera saisi de ces demandes pour examen à sa soixante et unième session.

Statut d'observateur permanent auprès du Comité

Le Sous-Comité scientifique et technique, à sa cinquante-cinquième session, a pris note de la demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité déposée par l'Organisation internationale de normalisation (A/AC.105/1167, par. 13). Le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-septième session, a pris note des demandes de statut d'observateur permanent auprès du Comité déposées par l'Union européenne, l'Organisation internationale de normalisation et CANEUS International (A/AC.105/1177, par. 17). Le Comité sera saisi de ces demandes pour examen à sa soixante et unième session.

Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2020-2021

Au paragraphe 11 de sa résolution 58/89, l'Assemblée générale a entériné l'accord auquel le Comité était parvenu sur la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires (A/58/20, annexe II, par. 5 à 9), sur la base des dispositions relatives aux méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires (voir A/52/20, annexe I, et A/58/20, annexe II, appendice III) approuvées par l'Assemblée dans sa résolution 52/56.

Conformément aux mesures relatives à la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires, le Comité devrait, à sa soixante et unième session, convenir de la composition de l'ensemble de ces bureaux pour la période 2020-2021.

Questions d'organisation

À leurs sessions respectives de 2018, le Groupe de travail plénier du Sous-Comité scientifique et technique et le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace du Sous-Comité juridique ont recommandé un plan de travail pluriannuel sur la gouvernance et les méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires, qui figure dans le rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session, qui sera examiné plus avant par le Comité à sa soixante et unième session (A/AC.105/1167, annexe I, par. 16 et 17, et A/AC.105/1177, annexe I, par. 9).

Questions diverses

Le Comité voudra peut-être, s'il y a lieu, examiner des questions autres que celles énumérées ci-dessus.

Annexe

Calendrier indicatif des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante et unième session*

1. Le calendrier ci-après indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points de l'ordre du jour seront examinés au cours de la session. L'examen de tous les points pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des besoins des membres du Comité et des contraintes d'organisation rencontrées au cours de la session.
2. Des présentations techniques se dérouleront en séance plénière. Ces présentations devraient être limitées à trois par séance ; être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Comité et ne pas dépasser 15 minutes. Si cette durée est dépassée, le Président devrait le signaler aux délégations (A/70/20, par. 357 et A/AC.105/1088, par. 275 c)).
3. Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité scientifique et technique aura la possibilité de se réunir pendant la soixante et unième session du Comité et de bénéficier de services d'interprétation.
4. Avant la soixante et unième session du Comité, les délégués auront la possibilité d'assister au colloque d'UNISPACE+50, manifestation organisée par le Bureau des affaires spatiales pour l'ensemble de la communauté spatiale à l'occasion d'UNISPACE+50. Le colloque se tiendra les lundi 18 et mardi 19 juin 2018 au Centre international de Vienne.

| <i>Date</i> | <i>Matin</i> | <i>Après-midi</i> |
|---------------------------|--|---|
| 20 et 21 juin 2018 | | |
| Mercredi 20 juin | <i>Point 1.</i> Ouverture de la session <i>Point 2.</i> Adoption de l'ordre du jour <i>Point 3.</i> Élection du Bureau <i>Point 4.</i> Débat de haut niveau d'UNISPACE+50 | <i>Point 4.</i> Débat de haut niveau d'UNISPACE+50 |
| Jeudi 21 juin | <i>Point 4.</i> Débat de haut niveau d'UNISPACE+50 | <i>Point 4.</i> Débat de haut niveau d'UNISPACE+50 |
| 22-29 juin 2018 | | |
| Vendredi 22 juin | <i>Point 5.</i> Déclaration de la présidence <i>Point 6.</i> Débat général <i>Point 7.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session | <i>Point 6.</i> Débat général <i>Point 7.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session <i>Point 9.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-septième session Présentations techniques |

* À sa trente-huitième session, le Comité est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux qui ne préjugerait pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (A/50/20, par. 169 b)).

| <i>Date</i> | <i>Matin</i> | <i>Après-midi</i> |
|------------------|--|---|
| Lundi 25 juin | <p><i>Point 6.</i> Débat général</p> <p><i>Point 7.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques</p> <p><i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-cinquième session</p> <p><i>Point 9.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-septième session</p> <p>Présentations techniques</p> | <p><i>Point 6.</i> Débat général</p> <p><i>Point 9.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-septième session</p> <p><i>Point 10.</i> Espace et développement durable</p> <p><i>Point 11.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle</p> <p>Présentations techniques</p> |
| Mardi 26 juin | <p><i>Point 6.</i> Débat général</p> <p><i>Point 10.</i> Espace et développement durable</p> <p><i>Point 11.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle</p> <p><i>Point 12.</i> L'espace et l'eau</p> <p>Présentations techniques</p> | <p><i>Point 6.</i> Débat général</p> <p><i>Point 10.</i> Espace et développement durable</p> <p><i>Point 11.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale : examen de la situation actuelle</p> <p><i>Point 12.</i> L'espace et l'eau</p> <p>Présentations techniques</p> |
| Mercredi 27 juin | <p><i>Point 12.</i> L'espace et l'eau</p> <p><i>Point 13.</i> Espace et changement climatique</p> <p><i>Point 14.</i> Utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies</p> <p><i>Point 15.</i> Rôle futur du Comité</p> <p>Présentations techniques</p> | <p><i>Point 13.</i> Espace et changement climatique</p> <p><i>Point 14.</i> Utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies</p> <p><i>Point 15.</i> Rôle futur du Comité</p> <p><i>Point 16.</i> Questions diverses</p> <p>Présentations techniques</p> |
| Jeudi 28 juin | <p><i>Point 13.</i> Espace et changement climatique</p> <p><i>Point 14.</i> Utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies</p> <p><i>Point 15.</i> Rôle futur du Comité</p> <p><i>Point 16.</i> Questions diverses</p> <p>Présentations techniques</p> | <p><i>Point 16.</i> Questions diverses</p> <p>Présentations techniques</p> |
| Vendredi 29 juin | <p><i>Point 17.</i> Rapport du Comité à l'Assemblée générale</p> | <p><i>Point 17.</i> Rapport du Comité à l'Assemblée générale</p> |